



SUCO 

Politique environnementale

Le développement durable au cœur de la mission et de la vision de SUCO

SUCO est un organisme canadien de coopération internationale fondé en 1961 qui met en œuvre des projets de développement durable visant à renforcer l'autonomie des personnes, des organisations et des collectivités dans divers pays, notamment au : Burkina Faso, Haïti, Honduras, Mali, Nicaragua, Pérou et Sénégal.

Avec des partenaires dans ces pays, SUCO contribue à l'émergence et au renforcement d'une dynamique économique et sociale locale basée sur l'agriculture durable. Ainsi, afin que cette dynamique soit inclusive, ces programmes soutiennent l'égalité entre les femmes et les hommes et la multiplication des perspectives productives pour les jeunes, notamment dans des régions rurales. SUCO forme et accompagne des personnes et des groupes dans les domaines de l'agroécologie, de l'entrepreneuriat rural, de la nutrition ainsi que sur le plan organisationnel.

La vision et la mission de SUCO expriment son engagement envers le développement durable, soit une vision à long terme qui reconnaît le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. Ainsi, SUCO se dote de cette politique environnementale, manifestation de ses valeurs : solidarité, engagement, responsabilité, égalité entre les femmes et les hommes, justice sociale et respect de la diversité.

La mise à jour de sa politique environnementale permet à SUCO d'actualiser ses objectifs organisationnels dans ce domaine et d'assurer qu'ils demeurent pertinents, novateurs et ambitieux face aux enjeux émergents tels que l'aggravation des changements climatiques et de leurs effets. SUCO renouvelle son engagement à continuer à élaborer et mettre en œuvre des actions pour améliorer la situation environnementale des pays où SUCO exerce ses activités et à réduire le plus possible l'impact écologique de l'ensemble de ses activités.





Contexte

L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

La mise à jour de la politique de SUCO a été amorcée en 2015, année ayant enregistré les plus hautes températures de l'histoire moderne et, ce qui est plus inquiétant, année marquant l'écart le plus élevé par rapport au record précédent (Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA, 2015)). Ce phénomène illustre l'augmentation et l'aggravation des défis environnementaux auxquels on devra faire face à l'échelle mondiale. Ces défis appellent à une action collective internationale. Par ailleurs, à la fin de l'année 2015, SUCO a pris part à une coalition de la société civile qui s'est mobilisée en marge de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), communément appelée la COP21, à Paris, pour demander aux leaders des quelque 195 pays participants de parvenir à un accord universel, ambitieux et contraignant permettant de lutter efficacement contre les changements climatiques.

La société civile voulait amener les gouvernements à prendre des mesures pour assurer une transition vers une situation caractérisée par des économies résilientes, à faibles émissions de carbone, et pour assurer une transition juste pour les travailleurs et travailleuses auparavant employés dans des secteurs émetteurs de gaz à effet de serre (GES). À la fin de la COP21, qualifiée d'historique, les leaders du monde se sont entendus pour établir un seuil de réchauffement climatique à 2 °C maximum, en visant la barre des 1,5 °C.

La mise en œuvre de l'Accord de Paris par les États entraînera un virage sans précédent au niveau économique, social et environnemental, si les États respectent leurs engagements, et se manifestera, entre autres, par une transition vers des sources d'énergie et des modes de production et de consommation générant moins d'émissions de GES. Cependant, il est essentiel de reconnaître que l'accumulation actuelle de GES engendrera un réchauffement climatique, estimé par certains d'au moins 0,6 °C au cours des trente prochaines années (Environnement Canada, 2012). Ainsi, il s'avère que les changements climatiques s'intensifieront en dépit de la mise en œuvre des mesures visant à réduire les GES et auront des répercussions économiques, sociales et environnementales non négligeables. Celles-ci seront vécues de façon plus importante par les populations dans les pays du Sud, qui, paradoxalement, sont à la fois ceux qui émettent le moins de GES et qui sont les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Les populations des pays en développement continueront ainsi à devoir faire face à l'aggravation de l'insécurité alimentaire, des inégalités économiques et de la perte de la biodiversité résultant des conditions météorologiques extrêmes et de l'irrégularité croissante des précipitations.

LES ENJEUX DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Depuis plusieurs décennies, SUCO contribue à la fois à l'atténuation des effets des changements climatiques et à l'augmentation de la capacité de résilience des populations face à leurs effets et à d'autres enjeux environnementaux. SUCO œuvre dans le secteur de l'agriculture qui, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), est à lui seul responsable du quart des émissions de GES sur la planète, et ce, sans compter les émissions dues aux processus de transformation des produits agricoles, de leur transport et des déchets résultant du gaspillage alimentaire (GIEC, 2015).





Plus spécifiquement, le secteur agricole est le principal responsable des émissions de méthane (CH_4) et de protoxyde d'azote (N_2O) sur la planète. Ces GES ont un impact important sur le potentiel de réchauffement global.

Dans la même veine, le modèle de production agricole et d'élevage qui mise sur les grandes cultures, la monoculture, le déboisement, l'utilisation d'intrants chimiques, l'élevage intensif, la manipulation génétique et les échanges commerciaux internationaux impliquant le transport de grandes quantités de produits alimentaires est à l'origine de nombreux déséquilibres dans les écosystèmes. Ce modèle engendre la pollution de l'eau (de surface et souterraine), ainsi que la détérioration des sols (fertilisation excessive, compaction, détérioration de la structure, réduction de la matière organique, érosion, acidification), le déclin de la biodiversité et la dégradation des habitats naturels. Par ailleurs, les contaminants générés par l'agriculture se diffusent dans l'environnement, ce qui rend leur identification et contrôle très difficile (CRDI, 2016).

Selon une approche de développement durable, les impacts négatifs cumulés de l'agriculture sur l'environnement mettent en danger sa capacité à nourrir la population qui ne cesse de s'accroître et compromettent la pérennité même de l'agriculture et des ressources qu'elle requiert (Leblanc, 2010). À titre d'exemple, « l'alimentation des trois quarts de la population mondiale repose sur 12 espèces végétales, tandis que les approvisionnements alimentaires de plus de la moitié de la planète proviennent d'un petit nombre de variétés de trois «méga-cultures» conçues pour la culture intensive : riz, blé et maïs », selon le Centre de recherches pour le développement international (CRDI, 2016). Ce phénomène entraîne non seulement une « érosion génétique » ou diminution considérable de la diversité des variétés végétales susceptibles de résister aux aléas environnementaux, mais également des conséquences économiques et sociales extrêmement néfastes.

LES INÉGALITÉS DÉCOULANT DE LA DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LES FEMMES ET LES JEUNES

Les pays en développement seront plus durement touchés par les effets des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement en raison, entre autres, de leur localisation géographique, de leur niveau de développement et capacité de mobiliser des ressources financières propres et de leur dépendance à l'égard d'un nombre limité d'entreprises distributrices des semences. Les populations rurales de ces pays sont plus pauvres que les populations urbaines et sont plus vulnérables en raison de leur dépendance aux ressources naturelles pour assurer leur subsistance (Banque mondiale, 2014). Au sein de ces populations, les femmes sont susceptibles d'être affectées de façon disproportionnée. Les petits exploitants agricoles des pays en développement, majoritairement des femmes, ont peu de contrôle sur les terres, l'eau et les intrants agricoles, bénéficient rarement des avancées de la recherche et des services de vulgarisation agricole et ont difficilement accès au crédit. De plus, les femmes sont surreprésentées dans les populations qui souffrent de la faim et de la malnutrition. Pourtant, elles produisent plus de la moitié de la nourriture cultivée dans le monde (CRDI, 2016).

En plus de leur rôle de premier plan pour la culture et la production de nourriture, les femmes assument bien d'autres rôles au sein des ménages, incluant les soins prodigués à la famille ainsi que la collecte d'eau et du carburant domestique (par ex. le bois et le charbon). La rareté de ces ressources, exacerbée par les changements climatiques, force les femmes à redoubler d'efforts pour approvisionner leur famille, ce qui les prive de temps pour gagner un revenu, s'éduquer, se former ou participer aux processus décisionnels. De ce fait, on doit reconnaître que les investissements destinés à la résilience des populations ne « ruisselleront » pas naturellement jusqu'aux femmes s'ils ne servent pas également à réduire les inégalités profondes entre les femmes et les hommes. Il est important de concevoir des initiatives, programmes et projets pour améliorer le contrôle des femmes sur la terre et les autres ressources de production, l'accès des femmes – des jeunes femmes surtout – à la formation technique, le renforcement des organisations et des réseaux de femmes rurales, ainsi que la participation accrue des femmes dans les systèmes d'alerte précoce pour les dangers environnementaux.



Les jeunes ont aussi un niveau élevé de vulnérabilité face à la dégradation de l'environnement, notamment en raison de l'explosion démographique dans les pays qui sont plus durement touchés par les effets des changements climatiques et qui sont également fragiles du point de vue de la gouvernance et de la stabilité économique et sociale (International Institute for Strategic Studies, 2015). Les changements climatiques présentent des risques particuliers pour les jeunes qui sont sous-représentés au niveau de l'emploi et qui constituent la majorité de la population dans 89 % des pays les moins avancés (Fonds des Nations Unies pour la population, 2014). Les défis environnementaux présents et futurs auront des conséquences négatives sur leurs perspectives de vie à long terme, tant dans les sphères économiques que sociales et familiales. Les jeunes vivront plus longtemps que leurs parents et seront davantage exposés aux répercussions des changements climatiques et environnementaux, avec les risques que cela comporte pour leur bien-être économique, social et environnemental.

Enfin, les personnes touchées par la détérioration de leur environnement et par les événements extrêmes sont susceptibles de devenir des réfugiées climatiques puisque contraintes à migrer afin de trouver de nouveaux moyens de subsistance. Ce phénomène affecte particulièrement les jeunes et les femmes. Les jeunes constituent déjà le groupe d'âge le plus mobile, les jeunes âgés de 15 à 24 ans étant à l'origine de 12 % des migrations actuelles. Ces flux migratoires motivés surtout par des facteurs économiques et sécuritaires risquent de s'exacerber avec les effets des changements climatiques (UNFPA, 2014 ; Global Migration Group, 2014). Dans ce contexte, ce sont les femmes et les jeunes femmes qui sont le plus à risque lors des migrations climatiques, en raison de la détérioration de l'accès aux soins de santé et d'une augmentation considérable des risques de violence et de trafic de personnes compte tenu de la perte des réseaux habituels de protection au sein de la famille et de la communauté (Skinner, 2012). La crise socio-économique issue des changements climatiques engendre ainsi à son tour une instabilité politique dans ces régions qui se traduit par différentes formes de violents conflits sociaux qui affectent en premier lieu les femmes et les jeunes.



LES SOLUTIONS : L'AGRICULTURE DURABLE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La contribution de l'agriculture aux changements climatiques et sa vulnérabilité face aux effets de ces derniers sont donc bien documentées. Toutefois, il faut aussi considérer que l'agriculture est l'un des rares secteurs économiques porteurs de solutions, notamment grâce aux possibilités du captage de carbone par les sols, d'amélioration de la qualité de l'eau et des sols et d'augmentation de la biodiversité dans la mesure où l'agriculture est pratiquée dans une perspective de développement durable (Organisation de coopération et de développement économique, 2010). Ainsi, SUCO met en place son approche agroenvironnementale, qui se distingue par une analyse systémique qui vise à réduire les impacts de l'agriculture sur l'environnement, et ce, à toutes les étapes de la production. Cette approche se caractérise, entre autres, par son souci de protection de la biodiversité, des sols et des sources d'eau. Pour ce faire, SUCO instaure des méthodes durables de captation et de gestion de l'eau, notamment des eaux pluviales. De plus, l'approche agroenvironnementale est aussi caractérisée par la promotion de la production et l'utilisation de compost et d'insecticides naturels, protégeant ainsi les sols, l'eau et l'air des contaminants chimiques (pesticides, engrais). Ainsi, SUCO contribue à bâtir des écosystèmes résilients, facteur clé pour l'amélioration de la qualité de vie et de l'élargissement des choix économiques et des possibilités d'adaptation pour les populations.

À la base, l'approche agroenvironnementale de SUCO adhère aux principes de la souveraineté alimentaire et constitue un moyen d'assurer la pérennité du système alimentaire, l'accès aux aliments, la qualité et la diversité des aliments. En parallèle, à travers son approche de développement local, SUCO favorise l'émergence de processus qui se traduisent par des collectivités mobilisées et organisées, en vue de mieux maîtriser les moyens et les ressources permettant d'améliorer leurs conditions de vie.





Dans le cadre de son approche, SUCO intervient principalement à quatre niveaux distincts mais complémentaires, soit auprès des familles paysannes en tant que productrices, auprès des organisations et institutions œuvrant en appui aux productrices et producteurs, auprès des institutions de formation d'intervenants et intervenantes agricoles, et également auprès des instances de concertation au sein des communautés. De cette façon, les interventions de SUCO engendrent des solutions pour la résilience face à des risques environnementaux, économiques et sociaux. En d'autres mots, l'approche d'intervention globale adoptée par SUCO vise avant tout le renforcement des capacités des populations afin qu'elles puissent prendre en main et participer activement à leur développement et, comme corolaire, à la préservation et à l'amélioration de leur environnement.

SUCO met de l'avant la notion d'*empowerment* dans ses actions, selon laquelle le développement des populations locales se fait par celles-ci de manière indépendante et autonome. Les mêmes notions se retrouvent chez l'économiste Amartya Sen (1992). Son approche dite « par les capacités » prône l'acquisition par toutes les personnes de la capacité de se développer et de s'épanouir pleinement. Or, afin que cette capacité d'épanouissement soit effective, toutes les conditions nécessaires à sa concrétisation doivent être réunies pour chaque personne, et ce, en tenant compte des enjeux relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les générations. Ainsi, en fonction de cette vision, SUCO est d'avis qu'en plus de faire valoir un principe d'équité environnementale, il faut le rendre concret et effectif.

Conformément aux valeurs soutenues par SUCO, et étant donné les problèmes sociaux, politiques et économiques engendrés par les changements climatiques et les activités néfastes pour l'environnement, par souci de cohérence, SUCO s'efforce de réduire l'impact négatif de ses actions sur l'environnement. SUCO promeut ainsi sa vision d'un monde viable, faisant preuve d'équité sur le plan environnemental, où toutes et tous ont accès à un environnement sain dans lequel elles et ils peuvent s'épanouir.

Objectifs et mise en œuvre

La politique environnementale de SUCO encadre l'ensemble de ses activités selon une perspective de développement social, économique et environnemental et reflète l'engagement de SUCO à réduire les impacts écologiques négatifs de ses activités.

Les actions découlant des principes énoncés dans cette politique ont pour visée l'amélioration continue de la performance environnementale de SUCO, de manière à ce que toutes ses opérations soient effectuées dans le respect de la qualité de l'environnement et de la qualité de vie des populations des pays dans lesquels SUCO exerce ses activités.

À cette fin, SUCO s'engage à respecter en tout temps les lois et règlements environnementaux applicables, et ce, au Canada et dans les pays où elle exerce ses activités. SUCO s'efforce également d'atteindre le plus haut niveau possible de qualité de l'environnement dans le cadre de ses opérations de manière à surpasser ses obligations en matière de protection de l'environnement et les exigences des lois environnementales applicables.

Afin d'assurer sa mise en œuvre et un suivi adéquats, la présente politique s'intègre dans un système de gestion environnementale (SGE) qui permet de définir des interventions concrètes et mesurables grâce à l'adoption d'un plan d'action. Le SGE prévoit également l'élaboration d'un rapport annuel ainsi que la création d'un comité environnemental au siège social et dans chaque bureau qui représente SUCO à l'extérieur du Canada.

Principes directeurs

Les engagements environnementaux mis de l'avant par SUCO sont inspirés, entre autres, de l'Agenda 21 et des objectifs de développement durable des Nations Unies.





SUCO reconnaît que les enjeux sociaux, économiques et politiques reliés à l'environnement sont interdépendants. Les objectifs de cette politique reconnaissent les occasions que la préservation, l'augmentation et la consolidation du capital écologique offrent au niveau économique pour le renforcement et la création de moyens de subsistance. Dans la même veine, une économie verte solide et diversifiée ne peut être réalisée qu'en tenant compte des enjeux d'équité.

En effet, pour atteindre les objectifs de cette politique, SUCO devra examiner les rôles et responsabilités des femmes et des hommes, leur contrôle et leur connaissance des ressources, leur accès à celles-ci ainsi que l'autorité dont ils disposent pour prendre les décisions concernant l'utilisation des ressources.

Promotion d'une agriculture durable

Implanter et promouvoir constamment des approches agricoles durables et agroécologiques afin d'atteindre la souveraineté alimentaire ; favoriser l'acquisition des moyens de subsistance durables par les populations les plus vulnérables.

Les systèmes de production favorisés par SUCO augmentent et diversifient la production tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement et à préserver les capacités de renouvellement des écosystèmes.

La transformation et la mise en marché de produits agricoles favorisent les processus qui réduisent la consommation de ressources, protègent le patrimoine naturel, la diversité biologique et la capacité de la nature à se régénérer.

Équité intra et intergénérationnelle

Adopter des approches durables non seulement qui assurent que les effets de ses actions ne nuiront pas aux possibilités des générations d'aujourd'hui et de demain de jouir des possibilités et des moyens dont elles disposent, mais de façon plus importante, qui contribuent à la résilience des populations locales.

Valoriser le savoir traditionnel des populations tout en favorisant l'adoption de techniques novatrices, basées sur des données probantes, par les nouvelles générations.

Favoriser la participation des jeunes, plus particulièrement des jeunes femmes, pour les amener à agir en faveur du développement durable.

Protection et restauration de l'environnement

Réduire progressivement l'impact écologique négatif de ses pratiques, au siège social de Montréal et dans les pays où SUCO exerce ses activités.

Entreprendre des actions qui améliorent la qualité de l'environnement, notamment à travers le renforcement des capacités des populations et plus particulièrement des femmes.

Préservation de la biodiversité et des services écosystémiques

Soutenir la valorisation du patrimoine naturel et la préservation de la diversité génétique par les populations des pays où SUCO exerce ses activités.

Adopter plus de pratiques qui respectent la capacité de support des écosystèmes à travers la préservation des milieux naturels et l'amélioration de leur qualité.





Sensibilisation et initiatives individuelles

Favoriser l'éducation de son personnel, des personnes impliquées dans ses projets ainsi que du public en général aux enjeux économiques et socioécologiques qui ont un impact positif ou négatif sur l'environnement, ainsi qu'aux pratiques qui favorisent le développement durable.

Portée

La présente politique s'adresse au personnel (rémunéré ou non) tant au siège social que dans les pays où SUCO exerce ses activités, aux volontaires, aux stagiaires et aux membres du conseil d'administration.

De plus, SUCO prendra des mesures afin d'inciter ses partenaires à adopter des principes et des actions cohérents avec cette politique, en tenant compte des capacités et du niveau d'implication de chaque partenaire.

Le personnel, les volontaires, les stagiaires, les membres du conseil d'administration et les partenaires sont également toutes et tous appelés à s'inspirer de cette politique dans leur vie quotidienne. Cette politique s'enrichit également des collaborations avec les organisations spécialisées, tant au niveau local qu'international.

Axes d'intervention et mesure de la performance

Le SGE qui accompagne cette politique prévoit des critères de performance relativement à six axes d'intervention prioritaires au siège social et dans les pays où SUCO exerce ses activités. Toutefois, dans une perspective d'amélioration et d'innovation, le contexte d'un pays en particulier ou du siège social peut favoriser l'ajout de volets supplémentaires pour intégrer l'environnement dans les programmes et projets de SUCO. Les axes d'intervention sont :

1. Gestion de la politique et du plan d'action afin d'assurer un suivi systématique des engagements de la présente politique ;
2. Intégration de la préoccupation environnementale dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et programmes ;
3. Gestion du matériel et de l'équipement en privilégiant l'achat de biens et services dont l'empreinte environnementale est la plus faible, ainsi qu'en favorisant les fournisseurs reconnus pour leurs pratiques de gestion axées sur l'atteinte d'objectifs sociaux ou sur leur impact positif au niveau de l'économie locale ;
4. Gestion des déchets et du recyclage, de façon à privilégier la réduction à la source et de n'utiliser que les ressources dont SUCO a absolument besoin, d'utiliser ces ressources jusqu'à la limite de leur vie utile et d'en disposer de manière à ce qu'elles soient réutilisées ou recyclées ;
5. Événements et formation, en intégrant des critères d'écoresponsabilité ; et
6. Amélioration de la qualité de vie et réduction des GES de manière à encourager son personnel et ses volontaires à assumer leur responsabilité citoyenne et à faciliter les initiatives qui pourraient être prises en ce sens, incluant la réduction des impacts environnementaux des déplacements.

Le suivi de l'application de la politique et de la mise en œuvre du plan d'action qui y est rattaché sera assuré par le comité environnemental de SUCO. Le comité sera responsable de dresser un bilan et d'assurer un suivi continu en vue d'une évaluation régulière.





Entrée en vigueur

La politique environnementale entre en vigueur au moment de son adoption par le conseil d'administration de SUCO